



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

CANTON DE RIOZ

COMMUNE DE BUSSIÈRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 16 juillet 2015

ORDRE DU JOUR :

- 1- **Approbation du PV du 25 Juin 2015**
- 2- **Bilan financier 2014**
- 3- **Chantier de la salle pour tous (délibération)**
- 4- **Location appartement 19 rue de l'église**
- 5- **Décision modificative budget eau 2015**
- 6- **Décision modificative budget eau 2015**
- 7- **Transport à la demande (CCPR)**
- 8- **Règlement cimetière**
- 9- **Information sur les travaux**
- 10- **Questions diverses :**
 - Moyens de diffuser rapidement les infos à la commune.
 - Lecture de la lettre d'excuses du président SMAMBVO
 - Prochains CM
 - Elections régionales 6 et 13 décembre 2015
 - Course cycliste « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté »

Le Maire certifie sous sa responsabilité, que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 09/07/2015, et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

PRESENTS : Mmes Joëlle DUPONT Anne-Lise GATRAT, Catherine PARTY, Geneviève ROUX ;
Ms Emilien BRENOT, Guy DUCRET, Patrice ERSA, Sébastien GALLIOT, Mario MOREIRA , Pierrick REGARD.

ABSENT EXCUSE : Fabrice LALLEMAND (procuration donnée à G. ROUX)

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. M. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte.

1- Approbation du PV du 25 Juin 2015

Questions diverses : le point 8

Il faut lire le SMABMVO : « Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ognon » et non pas Syndicat du Val de l'Ognon.

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 Juin 2015 est approuvé par 11 voix.

2-Bilan financier 2014

Présentation du rapport émis et remis par la trésorerie intitulé « document de valorisation financière et fiscale 2014 » Un exemplaire de ce document avait été transmis aux membres du conseil municipal préalablement.

Il en ressort ce qui suit :

- La hausse des produits est essentiellement due à une vente de bois importante en 2014. (2 ventes encaissées en 2014 – 0€ en 2013).
- Les dépenses de fonctionnement : la hausse artificielle des charges qui est due à une charge exceptionnelle relative à une correction comptable concernant le remboursement d'OAT 5% souscrit en 2001 et remboursée en 2011. Une recette correspondante est comptabilisée en investissement.
- Le fonds de roulement progresse et permet de couvrir les besoins de la trésorerie.
- Le niveau de trésorerie est suffisant.
- L'endettement de la dette diminue compte tenu du réaménagement de l'emprunt contracté lors des travaux de la petite école. Aucun emprunt n'est contracté sur les budgets eau et assainissement.
- Les taux communaux sont inférieurs en Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et Taxe Foncière Non Bâti à la moyenne départementale.

3- Chantier de la salle pour tous (délibération)

M Mario Moreira ne prend pas part à la délibération.

Un appel d'offres a été lancé par le cabinet IDEA CONCEPTION avec soumission pour le 30 juin 2015.

Le 1^{er} juillet, la commission d'appel d'offres s'est réunie et a ouvert les plis avec M Champurney, architecte.

Une première sélection des entreprises a été retenue. A la suite de quoi, une vérification des dossiers administratifs de ces dernières devraient être confirmées.

Le mercredi 15 juillet une nouvelle réunion de cette commission a eu lieu afin de faire une proposition pour le conseil municipal du jeudi 16 juillet.

Après discussion, les membres du conseil municipal ont décidé :

- de retenir, pour un montant total de travaux de 34 861.54 € TTC, les entreprises suivantes :

Lot n° 1 VRD:	ASN	montant 6 629.55€ TTC
Lot n° 2 gors œuvre :	ASN	montant 8 902.28 € TTC
Lot n° 3 Menuiserie ext :	BOILLOT	montant 4 584.00 € TTC
Lot n° 4 Menuiserie int :	BOILLOT	montant 1 892.40€ TTC
Lot n°5 Cloisons-platerie :	COMTOISE	montant 4 871.99 € TTC
Lot n°6 Sols souples :	FILIPUZZI	montant 1 373.40€ TTC
Lot n° 7 Plomberie :	BICHET	montant 2 299.00€ TTC
Lot n° 7 Electricité :	STRIBY	montant 4 308.92 € TTC

De plus les frais annexes s'élèvent à 3 858.52 € : architecte, annonce légale, coordinateur SPS, diagnostic plomb.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- de déposer les demandes de subventions correspondantes.

VOTE : à l'unanimité par 10 voix POUR contre : 0 abstention : 0

4- Location appartement 19 rue de l'église

Suite à l'information donnée lors du précédent conseil municipal et pour rappel :

Une annonce a été déposée sur un site spécialisée.

Trois candidatures ont été retenues pour la visite du logement. Deux se sont rétractées le jour même de la visite, par conséquent, une seule visite a pu être faite. Il s'avère que la seule personne ayant honoré son rendez-vous, et visité le logement entre dans les critères d'attribution.

- Le loyer nu s'élèvera à **460.00 €**
- Les charges de chauffage s'élèveront à **35.00 €** mensuels et seront prélevées en même temps que le loyer soit le 10 de chaque mois.
- Le contrat sera conclu pour une période de 3 ans soit du 01/08/2015 au 31/07/2018
- L'indice de référence pour la révision des loyers est : **Indice du 1er Trimestre**
- Le diagnostic sur le plomb a été demandé et établi par la société HDiags

Au vu de ces informations, les membres du Conseil Municipal décident :

- De retenir Mlle CRETOT pour la location du logement n°1 sise 19 rue de l'Eglise
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à cette location tels que : bail, caution, émissions des titres de location, avenant au contrat de location le cas échéant.

VOTE : à l'unanimité par 11 voix POUR contre : 0 abstention : 0

5 et 6- Décisions modificatives budget eau 2015 (délibération)

- **Suite à créances irrécouvrables** : Augmentation des crédits à l'article 6541 chapitre 65 dépenses de fonctionnement : + **50,00€**.
- **Pour paiement des amortissements** : Augmentation des crédits à l'article 28158 chapitre 040 recettes d'investissement : + **0,10€**.
-

VOTE : à l'unanimité par 11 voix POUR contre : 0 abstention : 0

7-Transport à la demande (CCPR)

Comme annoncé dans la revue « Le point 3 com » de la CCPR diffusé dernièrement, le service de transport à la demande se développe, en partenariat avec le département de la Haute – Saône et évolue avec la volonté d'étendre le dispositif à un plus grand nombre de personnes.

Ce nouveau service verra le jour en septembre 2015.

- Une documentation sera diffusée fin juillet- début août par les membres du conseil.
- Des réunions publiques d'informations seront organisées par la CCPR, par secteurs pour informer les habitants sur le fonctionnement de ce service.

Ligne 1 : Rioz > Oiselay > Bonnevent > Etuz > Bussieres > Voray > Devecey. 2 euros le voyage. La réservation la veille. Horaires à venir.

8- Règlement cimetièrre

Après discussion, un groupe de travail (Mmes Joëlle DUPONT, Catherine PARTY, Geneviève ROUX ; la secrétaire de mairie) prendra en charge ce dossier en septembre prochain.

9- Information sur les travaux

- **Information sur la future rénovation de la STEP Cussey,**

Projet d'extension de la STEP de Cussey-sur-l'ognon. Un rendu compte de la réunion du 7 juillet 2015 à laquelle assistaient Geneviève ROUX et Sébastien GALLIOT a été fait et commenté, un exemplaire de ce compte-rendu a été remis à chaque membre du conseil.

- **Information sur les présentations de BC2I**

Une réunion a été tenue le 15 juillet 2015.

Assistaient :

- G. ROUX, S GALLIOT G DUCRET
- Mme ALLAIRE de l'Agence de l'Eau
- Mme HUERTA du Conseil Départemental.

Ces deux dossiers sont à mener en parallèle, il ressort un coût financier d'ores et déjà très important.

- **Pompe de relevage aux Champs Fleuris**

Un devis est attendu pour l'achat d'une alarme téléphonique (idem alarme châteaux d'eau).

10- Questions diverses :

- Moyens de diffuser rapidement les infos à la commune : sectoriser pour distributions.
- Lecture de la lettre d'excuses du président SMAMBVO par Madame le Maire relatif à la présence de Joëlle Dupont aux réunions du syndicat et à l'inauguration de la passe à poissons (annexe 1)
- Prochains CM : 10 septembre; 8 octobre; 5 novembre, 3 décembre
- Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015.
- Course cycliste « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté » accord donné pour le passage de cette course dans notre commune le dimanche 30 août 2015.

La séance est levée à 23h20.



Boulot le 15/07/2015

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Moyenne et Basse
Vallée de l'Ognon

Madame le Maire de Bussières

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon, Patrick OUDOT tient à s'excuser suite aux remarques faites sur l'absence de la personne déléguée au SMABVO, en effet suite à une vérification, Madame Joëlle DUPONT était bien présente à l'inauguration des passes à poissons de Voray et Geneuille le 24 juin dernier, et est présente à toute les réunion du Comité Syndical.

Avec toutes mes excuses.

Le Président,
Patrick OUDOT.

